

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE  
SÉANCE DU JEUDI 17 OCTOBRE 2019

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 11

Représentés : 3

Absent : 1

Date de convocation : 10 octobre 2019

Date d'affichage : 10 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-sept octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

**Étaient présents :** Jean-Pierre ROUGEAUX - Jean-Claude ROUGET - Dominique RETORNAZ - Stéphanie FEUTRIER - Marie-Pierre RAMBAUD - Odile MAGNIN - Jean-Marie MARTIN - Pascal CLAPPIER - Laurence CLEMENT-GUY - Maud GOBERT - Corine FALCOZ

**Étaient représentés :** Béatrice BAILLY (donne procuration à Marie-Pierre RAMBAUD) - Jacques PRAT (donne procuration à Corine FALCOZ) - Patrick LE GUENNEC (donne procuration à Laurence CLEMENT-GUY)

**Était absent excusé :** Éric GIRAUD

**Madame Odile MAGNIN est désignée secrétaire de séance.**

Délibération n° 19-10-112

**Objet : Modification du tableau des effectifs - Création d'un poste de technicien territorial aux ateliers municipaux**

Rapporteur : Jean-Pierre Rougeaux, Maire.

Je vous propose de modifier le tableau des effectifs de manière à **créer un poste de technicien territorial** (emploi de catégorie B) afin que je puisse nommer, en remplacement de l'agent qui part en retraite le 1<sup>er</sup> janvier prochain, une personne responsable des ateliers municipaux à compter du 21 octobre prochain.

En fonction de ces éléments, je vous propose de vous prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil municipal,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

➤ d'approuver le tableau des effectifs de la Commune comme suit :

Envoyé en préfecture le 22/10/2019

Reçu en préfecture le 22/10/2019

Affiché le 22/10/2019

ID : 073-217303064-20191017-19\_10\_112-DE

Cadres d'emplois	Grades	
<b>Direction</b>  Directeur général des services  Directeur général adjoint des services  Attaché territorial principal		1/1  1/1  2/0
<b>Services administratifs</b>  <b>Comptabilité – RH</b> Adjoint administratifs  <b>Accueil</b> Adjoint administratifs	Adjoint administratif principal 1 <sup>e</sup> classe Adjoint administratif principal 2 <sup>e</sup> classe  Adjoint administratif principal de 1 <sup>e</sup> classe Adjoint administratif (28/35 <sup>e</sup> )	1/1 1/1  1/1 1/1
<b>Services techniques</b> <b>Urbanisme</b> Technicien  <b>Bureau d'études</b> Technicien Ingénieur  <b>Ateliers municipaux</b>  <b>Technicien</b>  Agents de maîtrise  Adjoint techniques territoriaux	Technicien principal de 2 <sup>e</sup> classe  Technicien Ingénieur  <b>Technicien</b>  Agent de maîtrise Agent de maîtrise principal  Adjoint technique principal 1 <sup>e</sup> classe Adjoint technique principal 2 <sup>e</sup> classe Adjoint technique	1/1  1/0 1/1  <b>1/1</b>  2/2 3/2  2/2 9/7 5/3
<b>Police municipale</b> Agent de police municipale ASVP ASVP	Brigadier-chef principal Adjoint technique Adjoint technique	1/0 1/0 1/1

Envoyé en préfecture le 22/10/2019

Reçu en préfecture le 22/10/2019

Affiché le 22/10/2019

ID : 073-217303064-20191017-19\_10\_112-DE

Ecole / Bâtiments		
Ecole	ATSEM principal de 2 <sup>e</sup> classe	3/1
ATSEM	Adjoint d'animation (30/35 <sup>e</sup> )	1/1
Adjoint d'animation	Adjoint technique	1/1
Ménage des bâtiments	Adjoint technique principal 2 <sup>e</sup> classe (15/35 <sup>e</sup> )	1/1
Adjoint techniques territoriaux		

Ont signé au registre les membres présents  
Copie conforme  
Le Maire,  
Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 22/10/19

Affichage : 22/10/19

Valloire, le 22/10/19

Le Maire,  
Jean-Pierre ROUGEAUX.

